



Ont le plaisir de vous inviter au Chp. Départemental

Tir à l'arc extérieur toutes distances et toutes catégories
Qualificatif aux championnats de France

SAMEDI 07 et DIMANCHE 08 juin 2025

TERRAIN DE TIR À L'ARC – CHEMIN DU MAS ROUGE – 34470 PEROLS

SAMEDI 7 JUIN – CHP. DEPARTEMENTAL TAE NATIONAL

14 H 00 OUVERTURE DU GREFFE & CONTROLE DU MATÉRIEL

14 H 45 Échauffement 3 VOLÉES SUR BLASON A LA DISTANCE
Puis début des tirs à l'issue, rythme A.B.C – 2x6 volées de 6 flèches

REMISE DES RÉCOMPENSES (CHP. UNIQUEMENT) VERS **17H45 HEURES** ET POT DE L'AMITIÉ.

DIMANCHE 8 JUIN – CHP. DEPARTEMENTAL TAE INTERNATIONNAL

8 H 30 OUVERTURE DU GREFFE & CONTROLE DU MATÉRIEL

9H15 Échauffement 3 VOLÉES SUR BLASON A LA DISTANCE
Puis début des tirs à l'issue, rythme A.B.C – 2x6 volées de 6 flèches
13h30 Début des phases finales

REMISE DES RÉCOMPENSES (CHP. UNIQUEMENT) VERS **17H00 HEURES** ET POT DE L'AMITIÉ.

*Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :
La licence (avec photo) portant la mention « pratique du tir à l'arc en compétition »
et les éventuels certificats de sur classement*

Tenue de Club ou tenue blanche et chaussures de sport obligatoires

UNE BUVETTE (SANDWICHES, GÂTEAUX, BOISSONS CHAUDES ET FROIDES, ETC ...)
SERA MISE À VOTRE DISPOSITION TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

TARIFS

ADULTE (Y COMPRIS U21): 12 EUROS
JEUNE : 10 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

La date limite pour les inscriptions est fixée au : mercredi 04 Juin 2025 inclus

Veuillez préciser vos clubs, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil
Et surtout à quel concours vous souhaitez participer (National ou International) !

INSCRIPTIONS

par E-mail : contact.archersdeperols@gmail.com



Les paiements par chèque devront être remplis à l'ordre : **LES ARCHERS DE PÉROLS**

Agrément F.F.T.A. n° 2034037 – Agrément Jeunesse et Sports n° S-044-96
<http://sites.google.com/site/archersdeperols/>

